

PLAN MONTRÉALAIS DE PRÉVENTION ET ET DE RÉPONSE AUX SURDOSES DE DROGUES

Mardi 17 avril 2018

Table locale des pharmaciens (TLP) des réseaux locaux des Faubourgs et de Verdun

Carole Morissette MD, FRCPC

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 

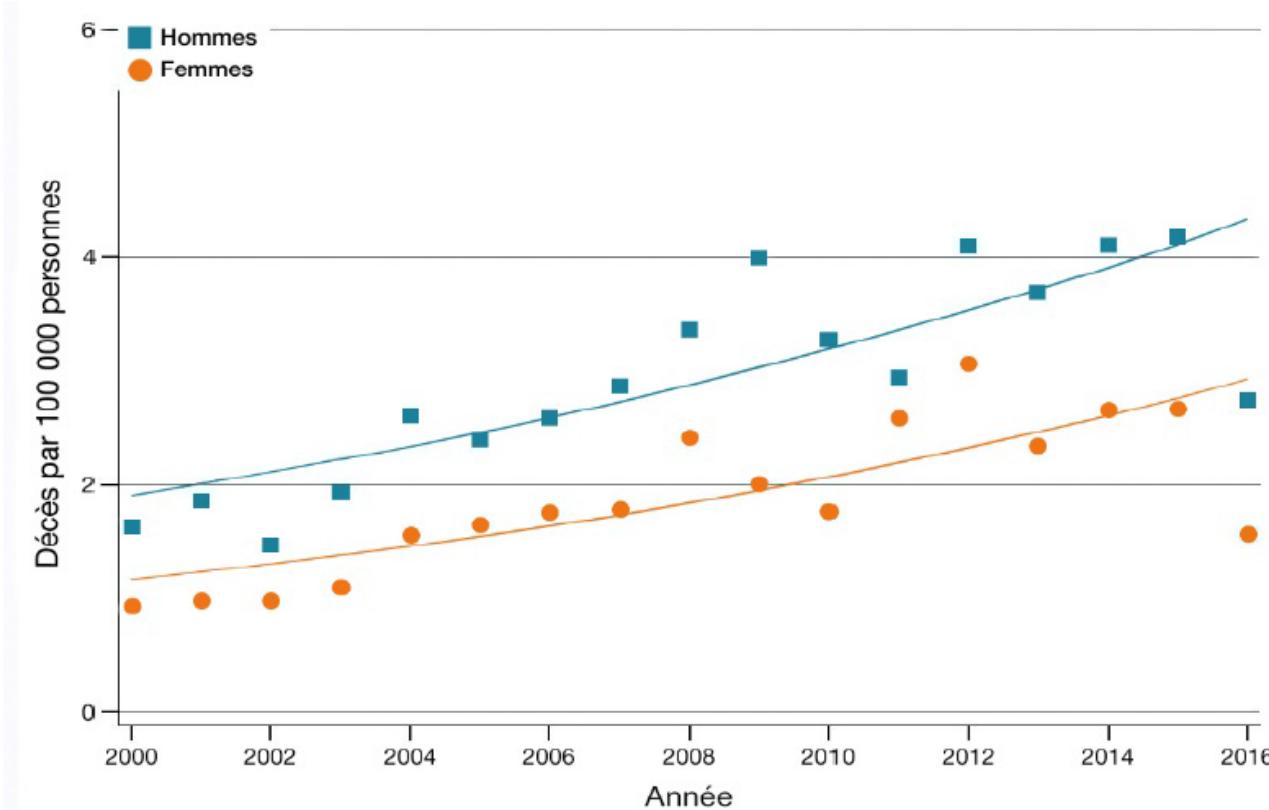
« La crise des opioïdes »

En fait : deux crises qui sévissent en parallèle

- Médicaments prescrits contre la douleur – augmentation de la consommation d'opioïdes dans la population générale
 - Consommation d'opioïdes illicites – introduction du fentanyl et d'analogues
- Deux crises différentes, qui se rejoignent parfois et qui menacent la santé publique au Canada

Décès attribuables à une intoxication par opioïdes - Québec

Figure 1 Taux ajusté^a de la mortalité attribuable à une intoxication par opioïdes dans la population âgée de 20 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2000-2016^b



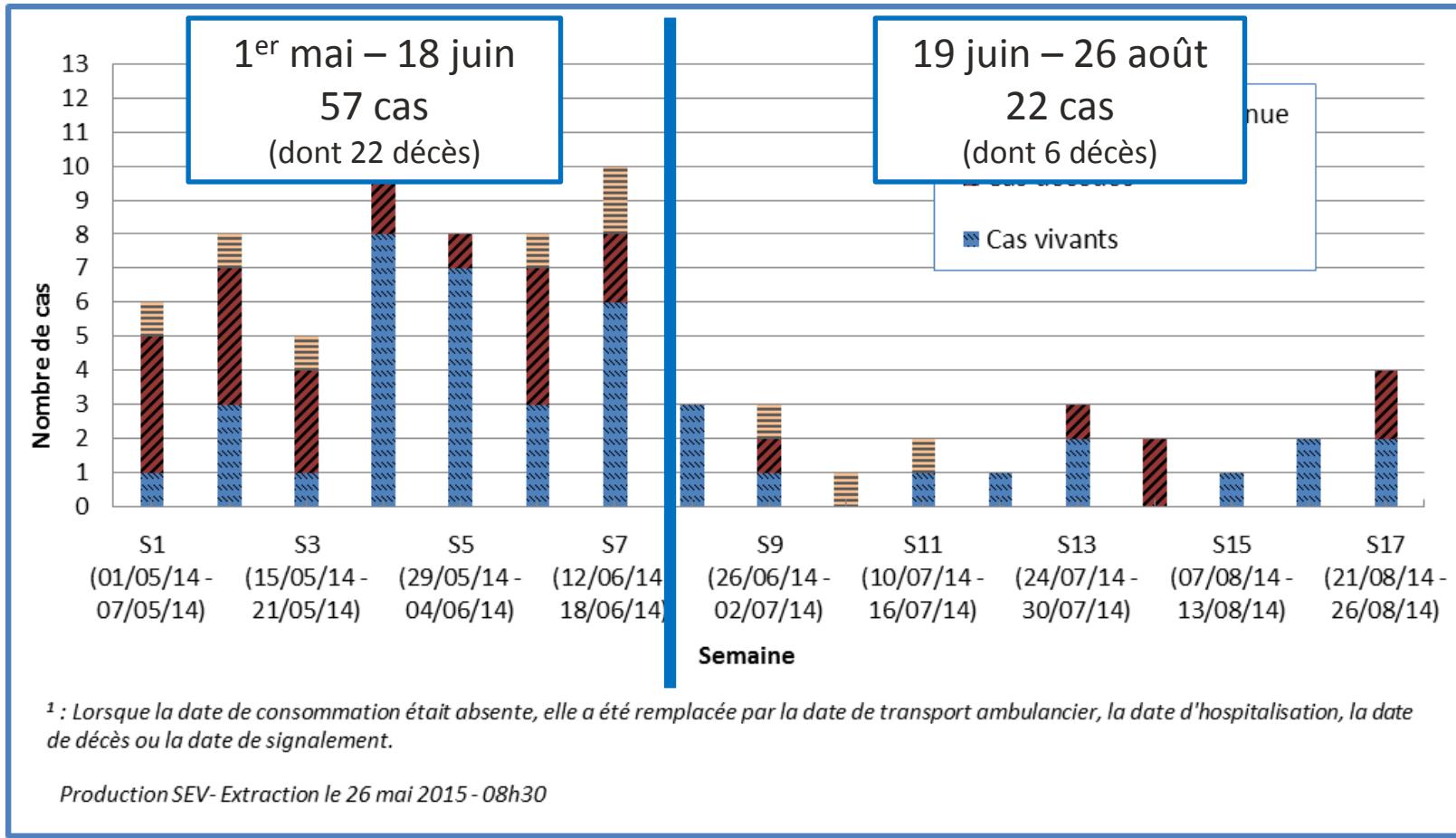
^a Taux ajusté selon la structure d'âge de la population québécoise, sexes réunis, en 2011.

^b Les données des années 2015 et 2016 doivent être considérées comme provisoires. Pour l'année 2015, 7 % des investigations des causes de décès étaient en cours au moment de l'extraction des données, et 44 % en 2016.

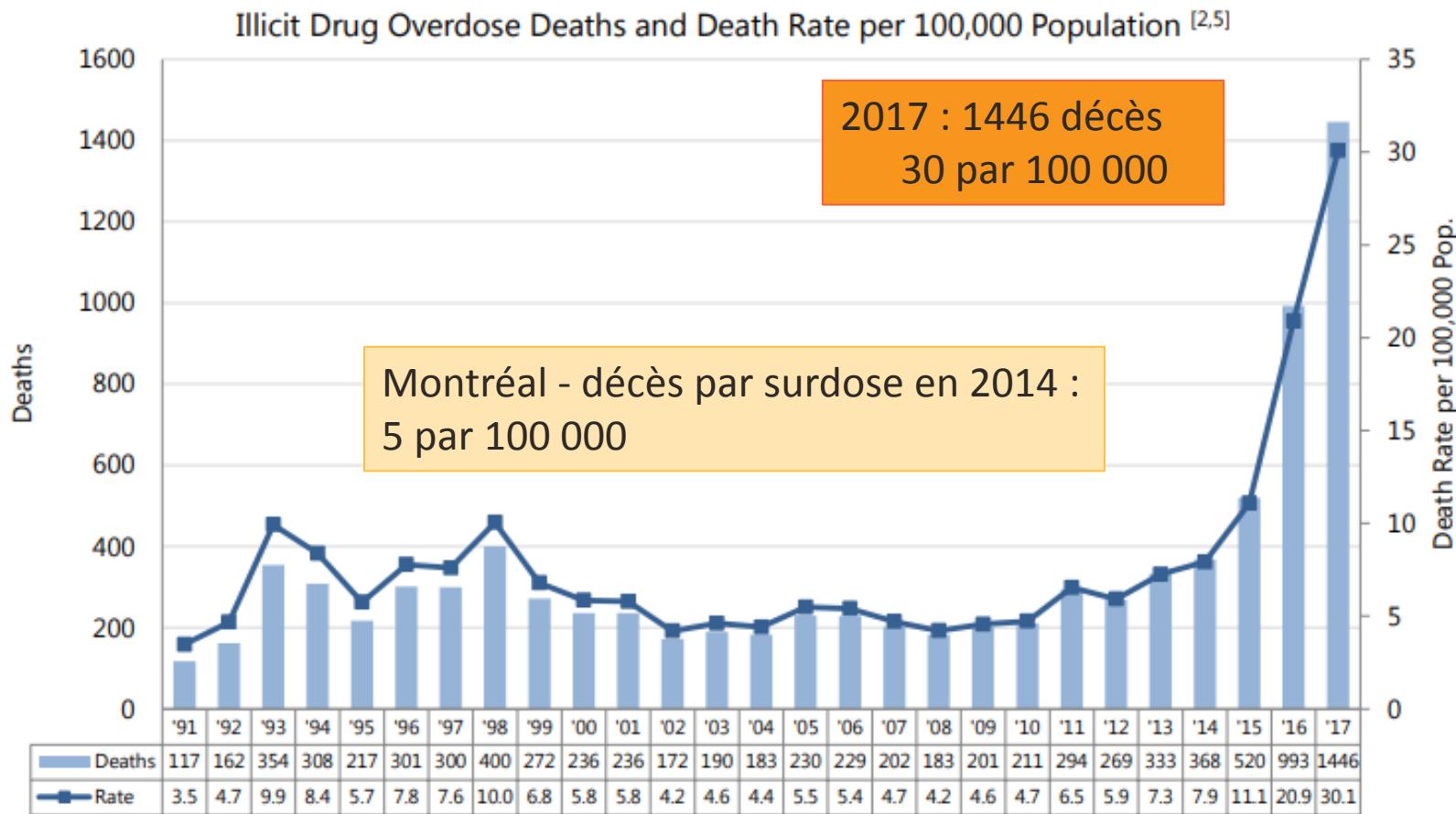
Les surdoses comme problème de santé publique au Québec

- Mai 2014 : 1^{ère} enquête épidémiologique sur les surdoses déclenchée par la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP)

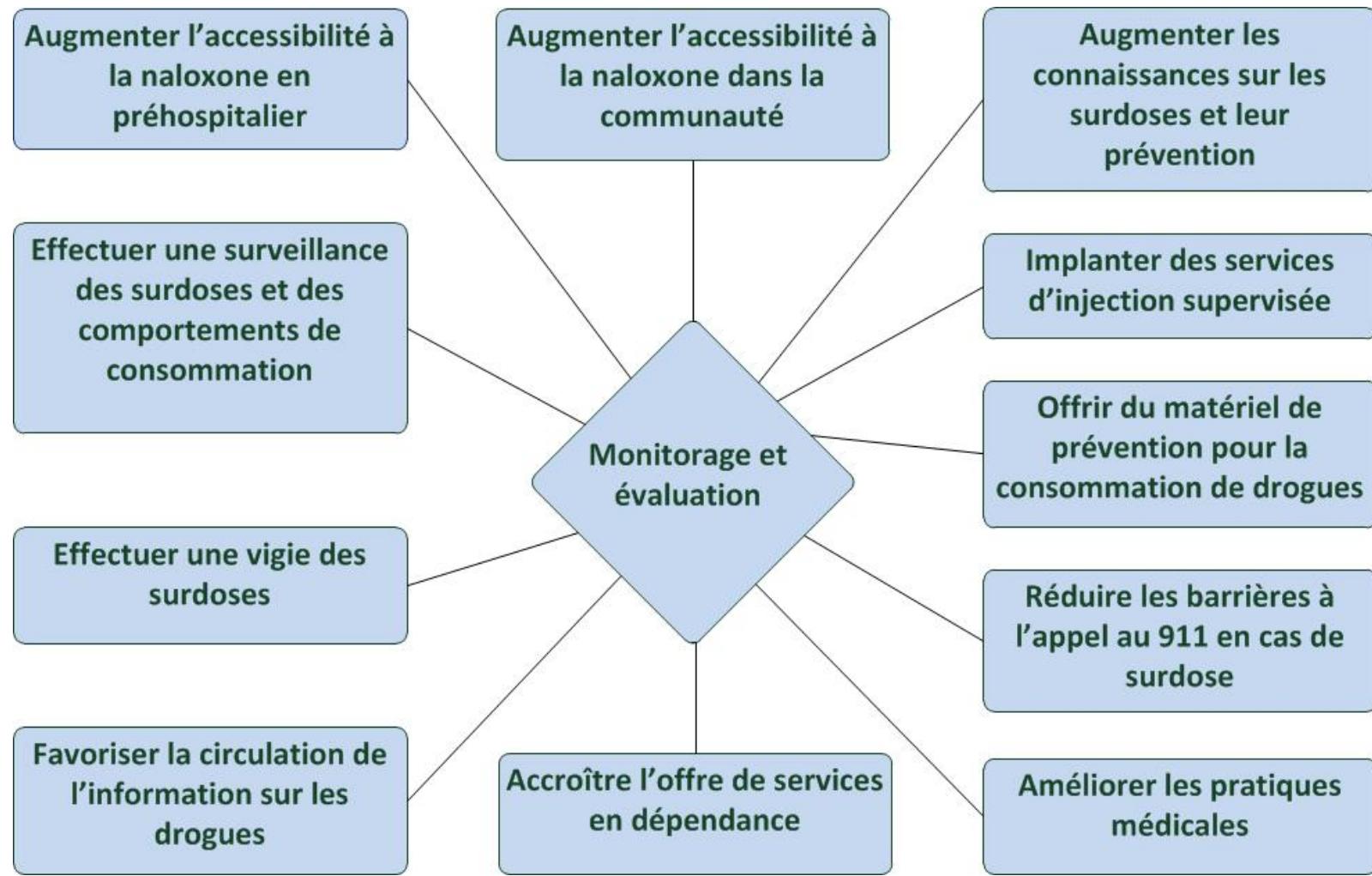
Enquête DRSP de Montréal - 2014 - Répartition des cas selon la date de consommation¹



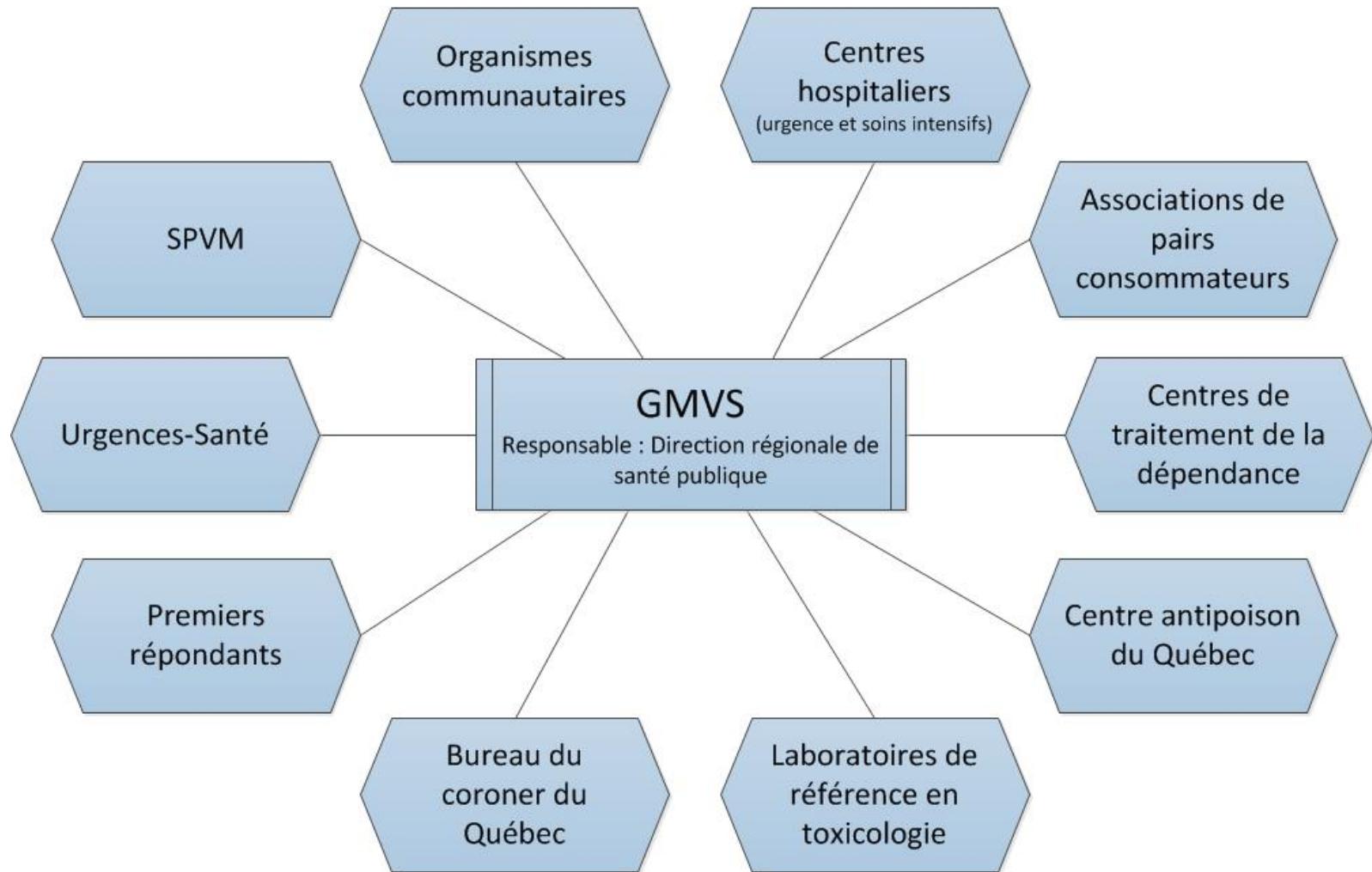
Décès par surdose de drogues illicites en Colombie-Britannique



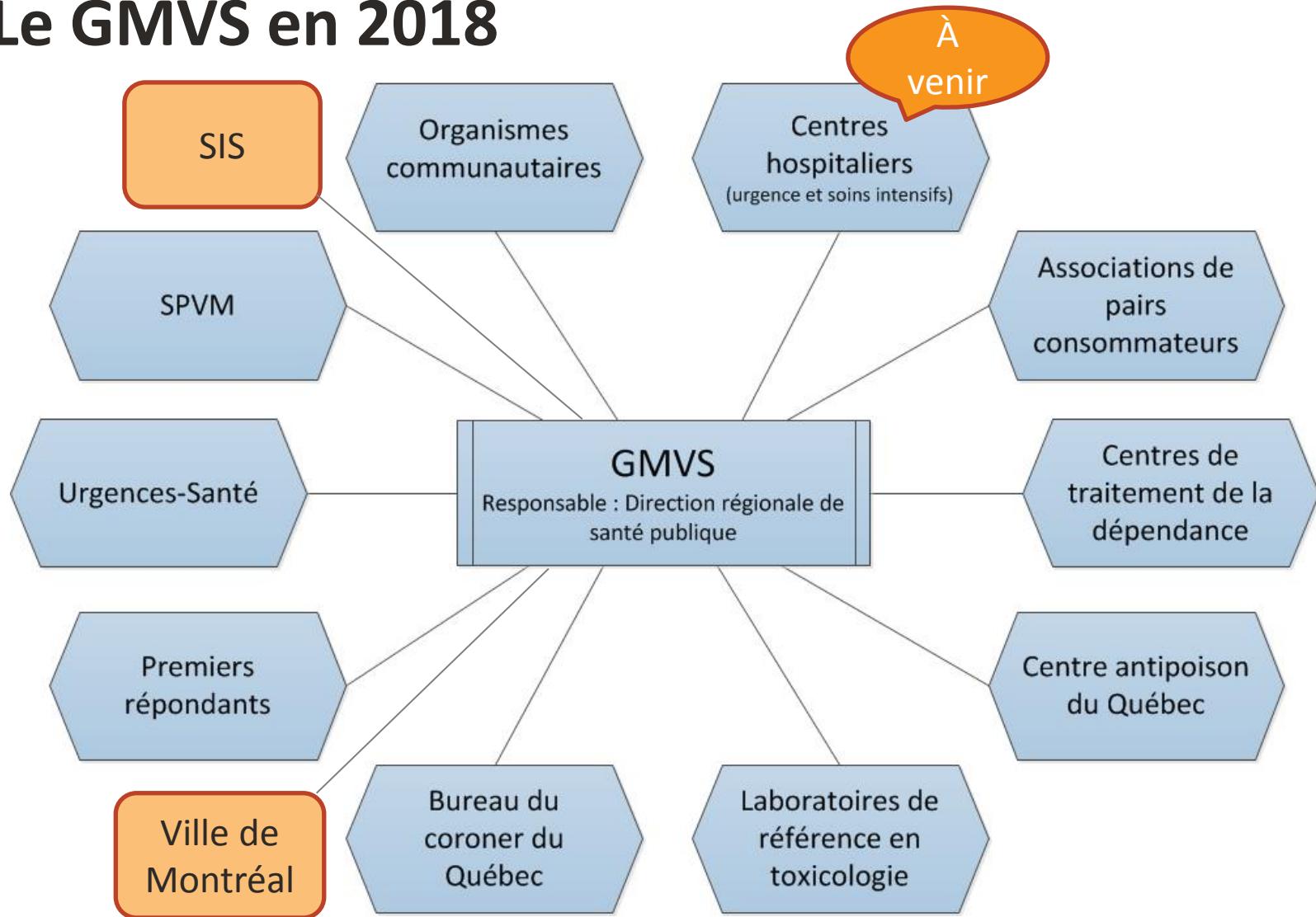
Plan régional de prévention des surdoses



Groupe montréalais de vigie des surdoses (GMVS)



Le GMVS en 2018



Développements au niveau provincial

- Comité multisectoriel sur les opioïdes
 - Plusieurs rencontres en 2017
 - Élaboration de la Stratégie nationale de prévention et de réponse aux surdoses d'opioïdes
- Faciliter l'accès à des données de vigie des surdoses aux opioïdes
 - Implantation de la « Vigie des opioïdes » à l'Infocentre de santé publique
 - Plusieurs sources de données : Bureau du Coroner, Centre antipoison du Québec, Système d'information de gestion des urgences,...

Fiche de signalement de surdose

** Confidentialité lorsque complétée **

Transmettre par télécopieur à la

Direction régionale de santé publique — 514 528-2461

→ Circonstances d'utilisation de la fiche et détails supplémentaires au verso ←

Identification du déclarant / de l'intervenant

Nom : _____ Organisme : _____

Téléphone : _____ Date d'obtention des données : _____

Description de l'événement

Date de la surdose : _____ Heure de la surdose : _____

Lieu de la surdose : Type : résidence privée lieu public intérieur lieu public extérieur
 lieu dédié à la consommation autre : _____

Quartier : _____

Combien de personnes ont consommé cette (ces) substance(s) en même temps? _____

Combien de ces personnes ont fait une surdose? _____ → Compléter une fiche par personne

Informations obtenues auprès de : victime de la surdose témoin de la surdose
 autre : _____

Description de la victime de la surdose → Compléter une fiche par personne

Sexe : Homme Femme Trans Autre (ex. queer, intersexé) Âge : _____

Symptômes : détresse respiratoire myosis (pupilles contractées) lèvres bleues
 hyperthermie sudation excessive palpitations cardiaques
 autres : _____

Est-ce que la personne est décédée suite à la surdose ? ne sait pas non oui

Description des substances consommées

Substance(s) et format(s) (ex. cocaïne en poudre)	Mode de consommation (fumé/prisé/injecté/cutané/oral/vaginal/rectal)	Quartier d'achat	Substance/matériel disponible au besoin?

Description des interventions

Administration de naloxone? ne sait pas non oui
si oui, par qui : ambulancier pair intervenant autre : _____

Intervention des ambulanciers? ne sait pas non oui
si oui, transport vers quel hôpital? _____

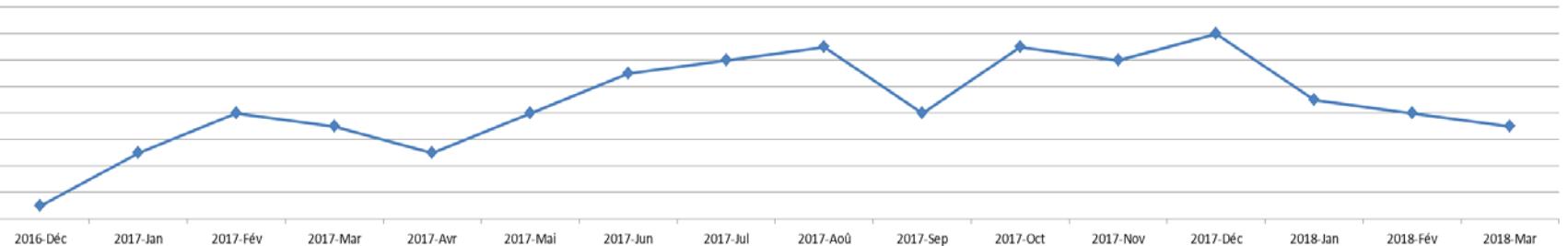
Intervention des policiers? ne sait pas non oui

Intervention des premiers répondants (pompiers)? ne sait pas non oui

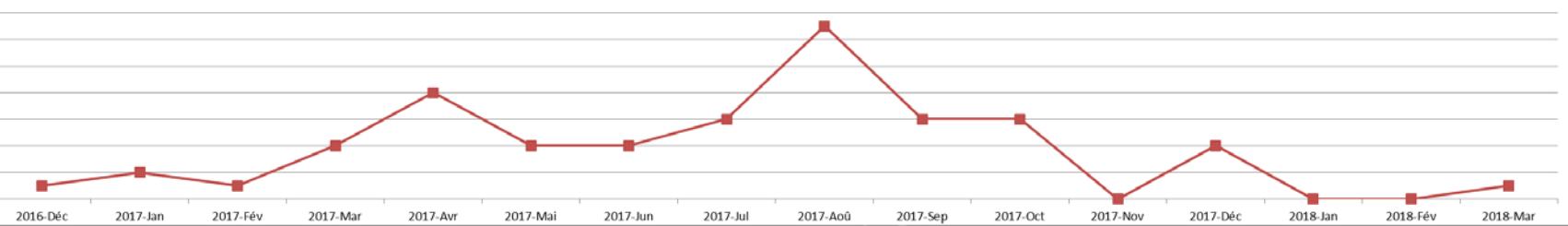
Est-ce que la victime / le témoin accepterait d'être contacté(e) par une infirmière de santé publique pour donner plus de détails? ne sait pas oui, directement : nom et tél. : _____
 non oui, par l'intermédiaire de l'organisme _____

Commentaires

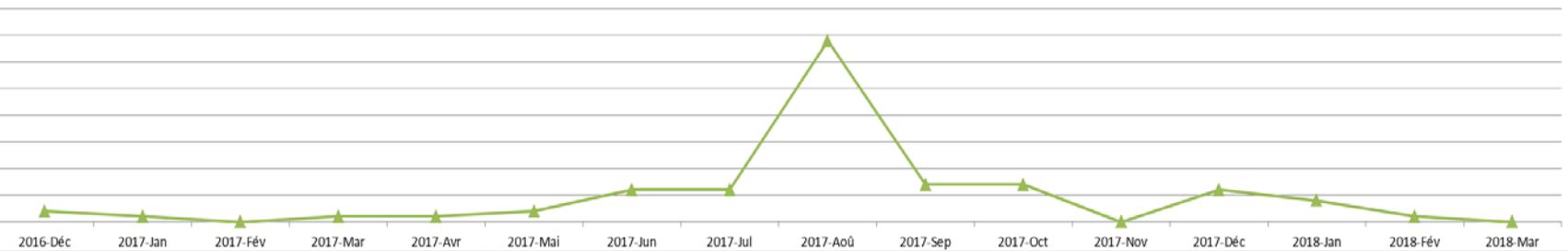
Nombre de décès causés par une intoxication suspectée aux drogues ou aux opioïdes signalés par le Bureau du Coroner selon le mois



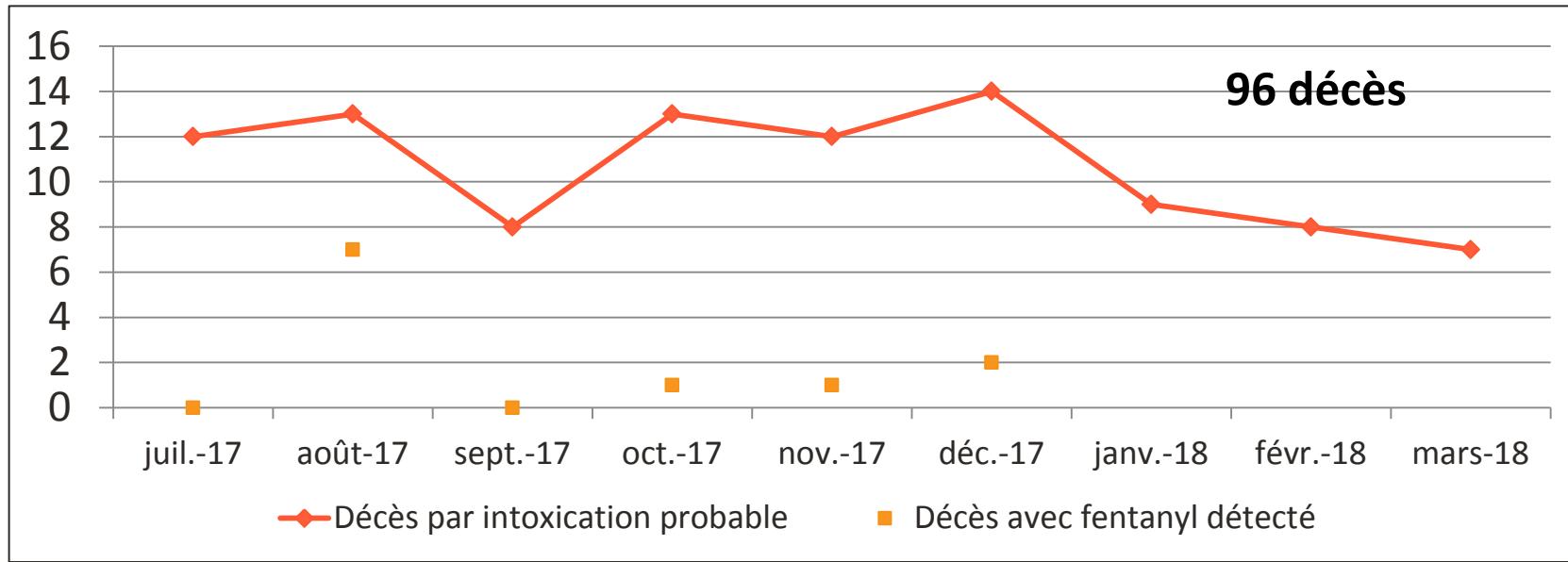
Nombre de trousse de naloxone utilisées dans le cadre du programme de naloxone communautaire selon le mois



Nombre de surdoses signalées à la DRSP de Montréal par des organismes communautaires selon le mois



Nombre de décès par une intoxication suspectée aux drogues ou aux opioïdes - Montréal



- 1^{er} juillet au 31 décembre 2017 : 72 décès (moyenne de 12 par mois)
- 1^{er} janvier au 31 mars 2018 : 24 décès (moyenne de 8 par mois)
- Mois avec le plus grand nombre de décès : août (n=13), octobre (n=13) et décembre (n=14)
- Présence de fentanyl : 11 décès (dont 7 en août 2017) -> délai

Déclenchement de l'enquête – 31 août 2017

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 

Appel à la vigilance

31 août 2017 - Pour diffusion

Cet appel à la vigilance est destiné aux médecins et infirmières des urgences, des soins intensifs, des cliniques médicales et aux responsables des laboratoires de la région de Montréal

Augmentation du nombre de surdoses de la région de Montréal : contamination des drogues de rue par le fentanyl confirmée

ÉTAT DE SITUATION

Augmentation du nombre de surdoses à Montréal : Depuis le 1^{er} août 2017, les données du Bureau du Coroner du Québec font état de 12 décès par intoxication probable dans notre région. Au cours de la même période, il y a eu au moins 24 surdoses où la naloxone a été administrée : 13 par Urgences-santé et 11 par le programme communautaire d'accès à la naloxone. Il s'agit d'un nombre de surdoses et de décès par intoxication probable plus élevé qu'attendu.

Présence confirmée de fentanyl : Dans le cadre d'une initiative de vigie de la Direction régionale de santé publique du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (DRSP de Montréal) débutée le 1^{er} août 2017, des échantillons d'urine fournis volontairement par des consommateurs de drogue dans la communauté ont été analysés. Les résultats préliminaires confirment que certains d'entre eux ont consommé du fentanyl à leur insu. Toutes les personnes chez qui du fentanyl a été détecté ont rapporté avoir consommé de l'héroïne; certains d'entre eux ont rapporté avoir aussi consommé de la cocaïne.

Le fentanyl est un narcotique 40 fois plus puissant que l'héroïne et 50-100 fois plus puissant que la morphine. Cet opioïde est associé à des risques élevés de surdoses et de décès. Il peut être vendu sous forme de poudre ou de comprimé, en tant qu'héroïne, cocaïne ou oxycodone ou être inclus dans leurs compositions. Il produit des signes et symptômes qui sont semblables aux surdoses par autres opioïdes.

Afin de pouvoir mieux évaluer le risque et de prendre les mesures nécessaires pour protéger la population, le Directeur régional de santé publique de Montréal demande de signaler tout cas de surdose présumée jusqu'à nouvel ordre.

Favoriser la circulation d'informations sur les drogues

Projet d'analyse de drogues dans l'urine – août 2017

- Développé par la DRSP de Montréal avec le GMVS
- Description :
 - 175 participants volontaires
 - Questionnaire (consommation 3 derniers jours) et échantillon d'urine
 - Recrutement dans 8 organismes communautaires et 2 centres de traitement
 - Analyses faites par le Centre de toxicologie du Québec
- Principaux résultats en lien avec le fentanyl
 - Consommation « volontaire et confirmée » : 4 personnes
 - Consommation « involontaire » : 31 participants (18 %) - Association avec la consommation rapportée d'héroïne

RISQUES INFECTIEUX ET TOXICOLOGIQUES EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS OPIOÏDES

Introduction de nouvelles trousse en pharmacie



Matériel d'injection : réduire les risques chez les injecteurs de médicaments opioïdes

Québec 



ÉVALUATION DE L'ACCEPTABILITÉ DE NOUVEAU MÉTIERIEL POUR L'INJECTION DE MÉDICAMENTS OPIOÏDES

Amélioration du Programme d'accès au matériel stérile d'injection pour les personnes qui utilisent des drogues par injection

Québec 

Trousse en pharmacie

- Blanche « trousse régulière – 4 »
 - 4 seringues 1cc avec aiguille fixe 27G 1/2", graduées a l'unité
 - 4 Maxicup^{MD}
 - 4 ampoules d'eau stérile
 - 8 tampons d'alcool
 - 2 condoms réguliers lubrifiés
 - 1 garrot sans latex 45 x 2.5cm
 - 1 dépliant [Chacun son Kit – une idée fixe](#)
- La date du premier item qui expire est aussi indiquée sur l'étiquette apposée sur chaque trousse.

Dépliants et brochures

- Document d'accompagnement : « Utilisation du dépliant Chacun son kit, une idée fixe et de la brochure Médicaments opioïdes. »



Réduire les risques toxicologiques

Employer plus d'eau :

- Une plus grande quantité d'eau facilitera la dissolution et l'extraction de substances actives
- Des analyses en laboratoire ont démontré qu'une plus grande quantité d'eau ne réduit pas l'intensité du « hit »

Réduire les risques toxicologiques

Chauffer la solution :

- Une courte période de chauffage aide significativement la dissolution
- Le chauffage ne diminue pas l'intensité du « hit »
- Au contraire, des analyses en laboratoire ont démontré qu'un chauffage permet de retirer plus de substances actives

Réduire les risques toxicologiques

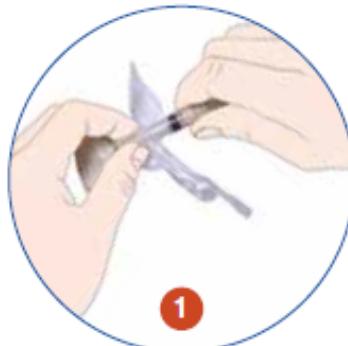
Laisser refroidir la solution

- Laisser refroidir la solution permet d'éviter de prélever la cire en même temps que la solution à injecter
- Si on ne laisse pas refroidir, très important d'éviter de prélever la solution à la surface du Stéricup^{MD}

FILTREZ LA SOLUTION AVEC UN STERIFILT^{MD} ET UN FILTRE DE COTON

Pendant que la solution refroidit, ouvrez l'emballage du Sterifilt^{MD}. Ne sortez pas complètement le filtre de l'emballage afin de ne pas le toucher avec vos doigts.

Insérez le filtre Sterifilt^{MD} avec fermeté.



Laissez tomber le filtre de coton dans le contenant sans y toucher avec vos doigts.



Appuyez la membrane du Sterifilt^{MD} sur le filtre de coton qui est dans la solution.



Faites entrer lentement la solution dans le tube de la seringue.



Le Sterifilt^{MD} s'insère directement sur les seringues de ½, de 1 ou de 3 cc, avec ou sans aiguille.

12

23

Réduire les risques infectieux

Éviter la réutilisation de seringues:

- Utiliser une seringue stérile 1cc si elle peut contenir toute la solution

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME MONTRÉALAIS D'ACCÈS À LA NALOXONE

Volet communautaire

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal*

Québec 

Accès à la naloxone communautaire à Montréal

Juin 2015 :

- Programme régional basé sur une ordonnance collective du Directeur régional de santé publique
- Trousse gratuite
- 4 pharmacies participantes
- 3 volets de formation :
 - Pairs et proches – PROFAN – Méta-d'Âme
 - Intervenants communautaires – DRSP
 - Pairs et proches par une intervention brève – 22 organismes certifiés par la DRSP

Au 9 novembre 2017

- Près 1500 personnes formées, plus de 1000 trousse distribuées et près de 90 utilisées

Accès à la naloxone communautaire

- Nov. 2017 :

The screenshot shows a web browser displaying a Québec government page. The URL in the address bar is msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse/ficheCommunique.php?id=1429. The page is titled "Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux" (Minister's Press Release) dated November 9, 2017. The text of the release states that the Québec government is confirming the free availability of naloxone starting November 10, 2017. The page includes a sidebar with links to various government services and a footer with the Québec government logo.

Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux

Accueil > Documentation > Salle de presse > Liste des communiqués > Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 9 novembre 2017

Le Gouvernement du Québec confirme la gratuité de la naloxone dès le 10 novembre

Afin d'augmenter l'accessibilité de la naloxone auprès des personnes vulnérables aux surdoses d'opioïdes, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, et la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Lucie Charlebois, ont annoncé que le programme d'accès universel gratuit en pharmacie entrera en vigueur dès le 10 novembre. Le programme sera administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et l'accès se fera par l'intermédiaire des 1 900 pharmacies communautaires au Québec.

La naloxone est un médicament sécuritaire associé à un taux de survie très élevé à la suite de surdoses d'opioïdes. Les ministres avaient annoncé en septembre dernier que le gouvernement travaillait activement à la mise en œuvre de mesures destinées à prévenir les surdoses d'opioïdes au sein de la population et à être mieux outillé pour en gérer les conséquences.

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA NALOXONE

Volet établissements

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal*

Québec 

Volet établissements

1. Revoir les ordonnances et les règles de soins pour couvrir les services infirmiers intra et extramuros
2. Habiliter le personnel infirmier à administrer la naloxone dans le cadre de leurs activités intra et extramuros
3. Assurer l'approvisionnement de toutes les trousse de premiers soins et chariots d'urgences en naloxone.
4. Offrir l'intervention brève à toute personne à risque de surdose ou au congé suite à une admission pour surdose et considérer la délivrance de trousse de naloxone par un professionnel de la santé

Volet établissements

5. Identifier les personnes-ressources du personnel non médical habilitées à utiliser une trousse de naloxone en urgence

(en l'absence de personnel médical ou dans l'attente de leur arrivée)

- pré-requis et caractéristiques (formation RCR, premiers soins etc)
- personnel psycho-social des centres jeunesse
- agent de sécurité d'une installation CLSC

Services d'injection supervisée

- Nécessitent une exemption à la Loi sur les drogues et autres substances
- 19 juin 2017 : ouverture de 2 sites fixes et 1 unité mobile
- 22 novembre 2017 : ouverture d'un 3^e site fixe
- Modèle montréalais :
 - Sous la responsabilité du CCSMTL offerts conjointement avec CACTUS, Dopamine, L'Anonyme et Spectre de rue
 - Infirmières, intervenants communautaires et pairs
- Au 1^{er} janvier 2018 : 650 personnes inscrites – 12 000 visites

Ressources pertinentes

- Avis sur la réanimation cardiorespiratoire (RCR) dans le contexte de l'administration de la naloxone pour surdose aux opioïdes dans la communauté :
<https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/avis-sur-la-reanimation-cardiorespiratoire-rccr-dans-le-contexte-de-ladministration-de-naloxone-po.html>
- Portrait de l'usage des opioïdes chez les personnes couvertes par le régime public d'assurance médicaments du Québec :
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/INNESSPortrait_Opi%C3%AFdes.pdf
- Guide pratique en soutien à la prise en charge et à l'intervention de santé publique lors de signalements et d'épisodes de surdoses de drogues de l'INSPQ : www.inspq.qc.ca/publications/2376

Ressources pertinentes (suite)

- Rencontre des intervenants en réduction des méfaits liés aux drogues de l'AIDQ :
<https://aidq.org/rencontre-nationale-reduction-mefaits-lies-aux-drogues>
- Données sur les décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec :
<https://www.inspq.qc.ca/deces-attribuables-une-intoxication-aux-opioides>
- Lignes directrices nationales sur la prise en charge clinique des troubles liés à l'usage d'opioïdes : <https://crismprairies.ca/wp-content/uploads/2018/03/CRISM-French-summary-of-recs.pdf>
- Cartographie de l'INSPQ des pharmacies donnant accès à de la naloxone en tout temps :
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.htm>

Direction régionale de santé publique

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Madame Sylvie Morand

Par courriel : sylvie.morand.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Par téléphone : 514 528-2400 poste 3887

MERCI!

PLUS FORT
AVEC VOUS

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 